

Le 30.11.2020

C'est une des avancées obtenues par la mobilisation des hospitaliers et actée par l'accord sur le volet RH du SEGUR que FO a signé, pour 183€ net/ mois pour tous !!

Modalités de versement des 183€ net/mois

(soit 49 points d'indice complémentaire, et non une prime ou indemnité)

- ▶ **Qui est concernés?** : toutes les catégories (A,B,C), titulaires et contractuels. Rappelons que le gouvernement comptait, au début des négociations, ne verser que 80€ pour les soignants et 30€ pour tous les autres !! FO s'est battu pour que la revalorisation soit la même pour tous !!
- ▶ **Fiche de paie de novembre** : 270€ viennent d'être versés et correspondent à 90€ net/mois (24 points d'indice) depuis septembre.
- ▶ **Fiche de paie de décembre**: les 93€ complémentaires seront versés pour atteindre 183€ net/mois pour tous à compter de la paie de décembre.

Initialement, les 93€ complémentaires devaient être versés à compter de mars 2021, mais craignant le débordement des hospitaliers qui ne comptent pas taire leurs revendications, le gouvernement a été contraint d'avancer le versement.

FO se bat pour que les exclus des mesures du SEGUR obtiennent les 183€ !

- ▶ **50 000 agents de la fonction publique hospitalière travaillant dans le médico-social sont exclus.** C'est pourquoi nous avons appelé à la grève et au rassemblement le 26 novembre, y compris avec les syndicats non signataires du SEGUR, sur la revendication commune de 183€ pour tous !!
- ▶ **Les promotions professionnelles sont eux aussi exclus du versement des 183€.** FO vient d'interpeler le Directeur Général en CTE pour que nos collègues concernés obtiennent le versement. Pour exemple, la direction du CESAME (CHS 49) a fait le choix de le verser aux promotions pro. Le Ministère indique à notre fédération FO qu'une modification du décret est en cours de discussion. Dans l'attente de ce texte, la Direction doit verser les 183€ à nos collègues !!
- ▶ **Attention aux Fake News !!!** La prime de service est transformée en une autre prime de même valeur monétaire. La notation disparaît. Dans le cadre du SEGUR, les OS négocient avec le Ministère les formalités de calcul et d'attribution.

On engrange ce qu'on a gagné et on continue à se battre et défendre l'intérêt de tous les agents

Cette revalorisation des salaires et les prochaines révisions des grilles indiciaires pour de nombreux hospitaliers sont un premier recul du gouvernement mais tout n'est pas réglé pour autant.

FO ne lâchera rien pour:

- Obtenir l'augmentation des effectifs
- Défendre le statut et exiger l'abrogation de la loi Dussopt
- Bloquer la loi Buzyn de destruction de l'hôpital public,
- Imposer l'abandon des plans d'économies, des suppressions de poste et de lits,
- La titularisation des contractuels,
- Le dégel du point d'indice, la revalorisation de toutes les grilles indiciaires !!



C'est possible en poursuivant le renforcement du syndicat FO, qui aide de manière permanente à l'organisation du rapport de force, comme l'ont démontré les grèves victorieuses sur le CHU ces derniers mois.